



HORS COTE COMME SOURCE DE FINANCEMENT POUR LES PME / PMI

Depuis la réforme boursière du 1er janvier 1962, très peu de sociétés françaises et étrangères ont été inscrites sur le Marché Hors Cote à la Bourse de Paris et aux Bourses Régionales.

Au jour d'aujourd'hui, à l'initiative du C.I.I.B., on tend à dynamiser ce marché dit Hors Cote d'acclimatation en insistant sur sa vocation première : fournir aux PME / PMI un moyen de financement efficace autre que le recours systématique à l'emprunt. Ce sont près de 20 000 entreprises qui pourraient ainsi s'y introduire. Toutefois, nombre d'obstacles subsistent. En effet, le Hors Cote reste un marché à part, certes, sous la surveillance permanente et l'autorité de la Compagnie des Agents de Change, mais qui en réalité est totalement libre, c'est-à-dire que l'exactitude des informations données par les sociétés cotées n'est pas garantie.

Aussi, c'est à l'investisseur potentiel de prendre ses risques en faisant confiance à telle ou telle société.

Nous touchons là un élément fondamental. Il faut que la confiance s'instaure et persiste entre l'investisseur et l'entreprise.

Si il est vrai que ce marché constitue un formidable moyen de financement pour les PME pour augmenter leurs fonds propres ou encore leur donner les liquidités nécessaires pour mener à bien leur expansion, c'est à la société d'être à la hauteur et de répondre aux attentes des investisseurs.

La réussite d'une introduction repose sur des principes simples. La société doit avoir un potentiel d'expansion important à court ou moyen terme, reposant sur des perspectives solides (une stratégie, un produit, un marché, une politique de communication). Ensuite le manager doit avoir un profil de "gagneur". Enfin, il est impératif de créer une dynamique autour de la société, par

une politique de communication efficace qui ne se limite pas au temps de l'introduction ou à l'augmentation de capital. Il est impératif de fournir une information constante aux actionnaires. Dans ce contexte, les médias peuvent très bien se faire l'écho d'une bonne ou d'une mauvaise gestion. Aussi, le moindre manquement à ces règles du jeu peut entraîner le doute chez l'investisseur et à terme son désengagement.



Jean SALVA (CIIB)
M. CAILLET (Société EUROFLEX)
Christian MARQUET (GENAPL)
Joël BASTIEN (HELIFRANCE)
Philippe GUILLAUME (AGEFI, Tribune de l'Economie).

Si ces trois conditions sont réunies, vous avez toutes les chances que l'introduction de votre société soit une réussite et vous donne non seulement les moyens de mener à bien votre expansion mais vous procure aussi une véritable crédibilité financière et une notoriété incontestable auprès du public et de vos clients.

Alors le Hors Cote comme source de financement des PME / PMI : oui, c'est à vous de jouer et d'y croire.

Vincent LESAGE

CNJE - Confédération Nationale
des Junior-Entreprises